

Grosrouvre

Le bulletin municipal

n° 90, Décembre 2022



**« Les Yvelines font leur cinéma » à Grosrouvre
Mardi 13 septembre 2022**



Voirie
p.4-5



**Atlas Biodiversité
Communal p.6**



**Jardin potager
à l'école p. 7**



**Chemins Ruraux
p. 8**

<http://www.mairie-grosrouvre.fr>



Sommaire

	DOSSIER.....	4
	DOSSIER.....	5
	ENVIRONNEMENT.....	6
	ECOLE.....	7
	CHEMINS RURAUX.....	8
	DOSSIER.....	9
	PLU.....	9
	PATRIMOINE	10
	CULTURE	11
	VIE ASSOCIATIVE	12
	VIE ASSOCIATIVE	13
	INFOS PRATIQUES.....	14
	ACTUALITES.....	15

LE MOT DU MAIRE

Dans un contexte sanitaire pluriel, encore très présent, les hausses de l'énergie sous toutes leurs formes sont une préoccupation pour chacun d'entre nous, et notamment quand ces hausses de prix sont à conjuguer, notamment pour nos nécessaires déplacements, avec le charme de la ruralité.

Au niveau de la commune une réflexion est en cours pour le changement du système de chauffage pour la mairie et surtout l'école. Le renouvellement complet de l'éclairage public, qui contribue à la sécurité et à la tranquillité de nos concitoyens, à certes pris un léger retard du à des problèmes d'approvisionnement. Il devrait débiter prochainement, et permettre une économie d'énergie de près de 75%.

Les travaux de voirie sont actuellement interrompus pour la période des fêtes, et se termineront au cours du trimestre prochain.

La modification N°1 du PLU est a présent opposable depuis le 28 Octobre, et est consultable sur le site

de la mairie. Soulignons que les chemins ruraux sont ainsi mieux protégés et identifiés.

Il y a un an je vous informais de notre action pour regrouper sur une seule journée la collecte des ordures ménagères (poubelle verte) et des emballages (poubelles jaune). Le SIEED a accédé à notre demande et le ramassage débutera ainsi dès le lundi 2 janvier.

Les manifestations artistiques, culturelles, et pour l'environnement animent régulièrement notre village avec une participation intergénérationnelle toujours plus nombreuse. Ces événements, toujours soutenus par la commune, sont fréquemment animés par les associations, le Département, ou des particuliers qui souhaitent partager leurs connaissances. C'est un témoignage de la vitalité de notre village.

Je souhaite à tous, accompagné de l'ensemble du Conseil municipal, une très belle fin d'année et de très bonne fêtes.

Yves LAMBERT

Commémoration du 11 novembre 2022

Le Conseil municipal et les habitants se sont réunis au monument aux morts pour commémorer le 11 novembre.

Après le dépôt d'une gerbe et la lecture des morts pour la France, une minute de silence a été observée. Monsieur le maire a lu le message du ministre des Armées et de la secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire qui ont rappelé : « Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la « Der des ders ». Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la

guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France. »

Après avoir chanté la Marseillaise, les participants ont partagé le verre de l'amitié à la Maison du village.



Directeur de publication : Yves Lambert.

Bulletin préparé par la commission information du conseil municipal et le secrétariat. Le bulletin municipal accueille la communication des associations grosrouvroises.



Délibérations du Conseil municipal

Le détail des délibérations est consultable sur le site Internet de la commune.

Séance du 15 Septembre 2022

1. Adoption de la modification n°1 du PLU de Grosrouvre.
2. Modalités de mise à disposition du public du dossier de concertation concernant la régularisation de l'échange de la parcelle ZC 164 (nouveau chemin rural depuis les années 1980) et la parcelle ZC 166 appartenant à la commune (ancien chemin rural années 1980), sans soulte.
3. Demande de fonds de concours Cœur d'Yvelines : rénovation complète de l'éclairage public de la commune.
4. Délibération fixant le taux de reversement de la taxe d'aménagement Cœur d'Yvelines.

Séance du 28 novembre 2022

1. Vote du budget supplémentaire 2022 de la commune.
2. Demande de subvention auprès du Conseil départemental : programme triennal de voirie 2020-2022.
3. Contrat groupe assurance statutaire 2023-2026 pour le personnel communal.
4. Délibération relative à l'adhésion à la compétence du SEY en matière de mobilité propre
5. Délibération tirant le bilan de la concertation concernant la régularisation de l'échange de la parcelle ZC 164 (nouveau chemin rural depuis les années 1980) et de la parcelle ZC 166 appartenant à la commune (ancien chemin rural année 1980) sans soulte et approbation de cet échange foncier.
6. Approbation du rapport du SILY 2021.



Décès de Monsieur André FONTAINE, Maire Honoraire

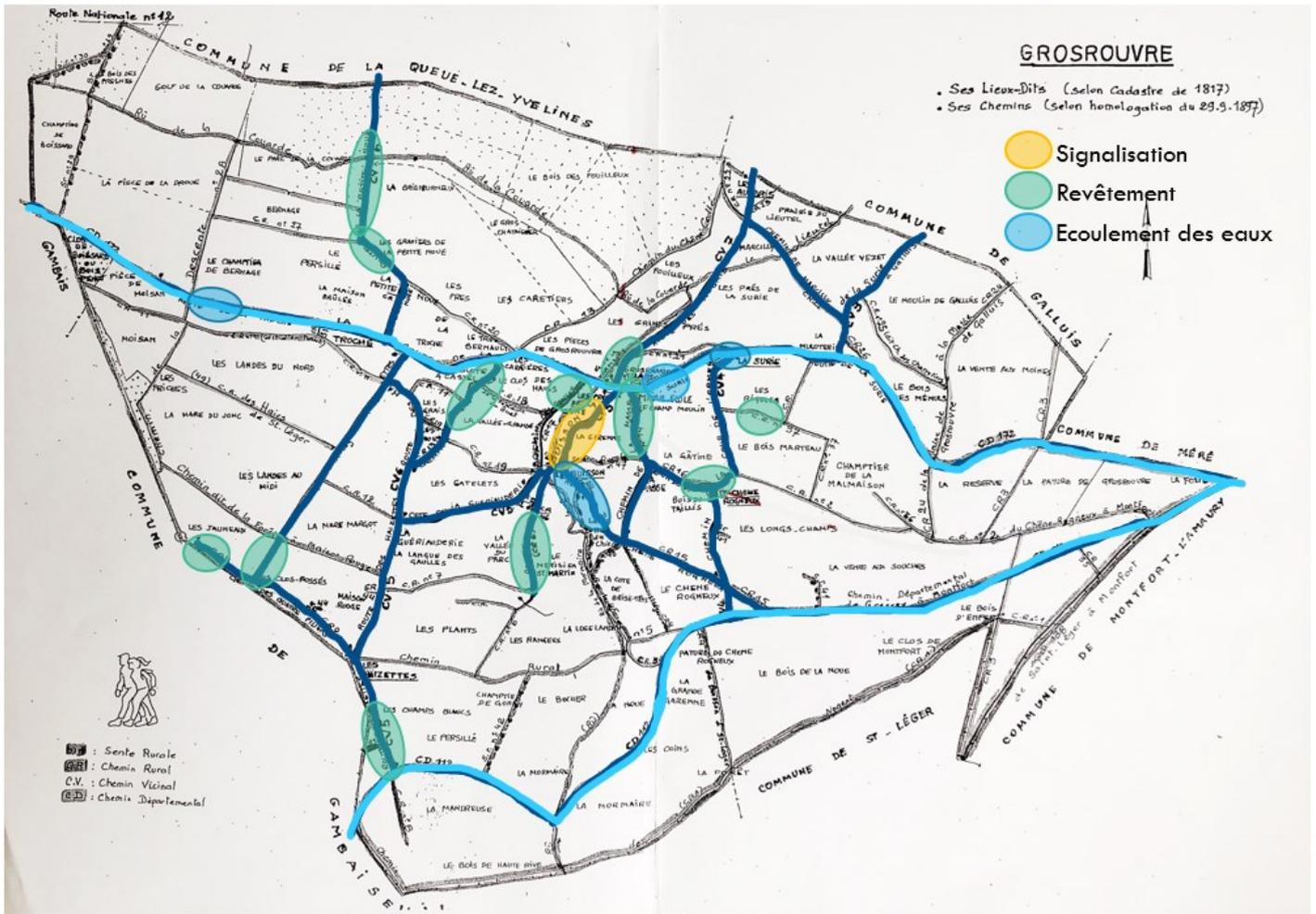
Elu au Conseil municipal dès février 1968, André FONTAINE a participé au développement de notre village et a renforcé son identité et ce patrimoine commun que nous apprécions tous aujourd'hui, et qui nous unis.

Elu Maire en 2001, puis 2008, nous pouvons témoigner de ses engagements : la restauration de l'Eglise et de ses fresques, l'attention constante portée à l'école, la réhabilitation de notre Auberge...

Au-delà de ces nombreuses actions, il faut mettre en avant les qualités profondes d'André Fontaine, qualités qui ont marqué, de façon permanente ses deux mandats.

André Fontaine était un homme profondément humain. Dans toutes ses décisions, ses choix, ses arbitrages, il a toujours montré avec honnêteté et modestie qu'il aimait et respectait les grosrouvrois tout en exprimant de fortes convictions pour l'avenir de notre village.

Un grand merci, André, pour toutes ces années au service de Grosrouvre qui te doit tant.



Circulation alternée pendant les travaux



Aménagement d'un caniveau près de l'entrée du cimetière



Comme vous l'avez sans doute remarqué, depuis quelques semaines, de gros travaux de voirie ont démarré dans notre village. Nous avons plus de 40 kilomètres à entretenir, hors les deux départementales.

Notre commune bénéficie d'une subvention départementale triennale qui est ajustée en fonction du nombre de kilomètres de routes et du nombre d'habitants. Le budget alloué à cet entretien pour la période 2020 à 2022, s'élève à 372 426,3 € subventionné par le département à hauteur de 70%, soit un reste à charge pour notre commune de 111 728,3€.

Comment s'organise le choix des investissements ? Avec le soutien et les conseils de l'Agence départementale Ingénier'Y, la commission voirie composée de six membres du conseil municipal a effectué un premier recensement des besoins. Les priorités ont ensuite été chiffrées et les choix finaux ont été approuvés par le conseil municipal.

Assisté d'un maître d'ouvrage (le cabinet Ceramo) nous avons fait un appel d'offre de l'ensemble des travaux, appel d'offre qui a été remporté par la société Watelet. Les travaux ont été retardés en raison de la Covid et aussi parce que nous souhaitons attendre que les travaux d'enfouissement des lignes à haute tension se terminent.

Les travaux portent sur l'amélioration de l'état des chaussées : Chemin de la Masse, Route des Haizettes, Chemin des Quatre Piliers, Route de la Petite Noue, Chemin du Taillis, Impasse de la Cour de l'Orme, Route du Buisson, Chemin du Chêne Collé et Chemin des Ruelles. Des travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux concernent : la Route de la Surie et la Route du Chêne Rogneux. L'ensemble de ces travaux devraient être finalisés pour le mois de février.



Chemin de la masse, pendant les travaux



Chemin de la masse, réalisation de l'enrobé

RAPPEL DES ELEMENTS BUDGETAIRES

Budget disponible

372.426 €

Subvention
départementale 70%

260.698 €

Reste à charge
pour la commune
111.728 €



Atlas de la Biodiversité Communale



Notre ABC a été lancé en septembre. Il permettra d'enrichir la connaissance de la biodiversité de Grosrouvre. Nous avons besoin de la participation de tous pour observer la faune et la flore de notre village et enregistrer ces observations sur la plateforme participative.

Le mode d'emploi est simple, il suffit de s'inscrire sur la plateforme :

<https://chevreuse2022.lumini.fr/particuliers/coup-de-main-pour-le-territoire/la-plateforme-participative-des-abc>

(saisir son adresse mail puis choisir un mot de passe).

Il y a deux modes de saisie :

-1/ en suivant un protocole scientifique : opération escargot Vigie nature, opération papillons Vigie nature, spipoll (insectes pollinisateurs), oiseaux des jardins, un dragon dans mon jardin (amphibiens et reptiles) et opération spéciale Salamandres.

Le « rappel des consignes » donne la marche à suivre pour chaque protocole. Pour l'instant les données doivent être saisie deux fois (pour le protocole national et pour l'ABC)

2/ enregistrer des observations libres.

- Un animal, une plante, un champignon...
- Un arbre têtard
- Un arbre mort
- Un nid d'hirondelles
- Une mare

Que vous croisiez un renard ou observiez quatre moineaux par votre fenêtre, toutes ces informations sont utiles.

Vous avez fait des observations mais ne savez pas les identifier : la plateforme fournit des fiches d'identification. Il existe plusieurs applis de reconnaissance de végétaux (plantnet, SEEK, PlantSnap, Flora Incognita), champignons (Champignouf), chants d'oiseau (BirdNET), vous pouvez aussi venir partager vos photos.

Nous organisons une rencontre le jeudi tous les deux mois. La prochaine sera le 12 janvier avec une conférence de l'ONF.

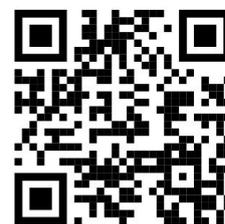
Nous avons effectué 2 sorties avec des naturalistes : découverte des champignons, le 22 octobre, puis découverte de la biodiversité, le 3 décembre. D'autres viendront. Inscrivez-vous à l'infolettre de Grosrouvre.

Nous lançons des concours photo et vidéo, jusqu'au mois de juin.



Découverte de la biodiversité le 3 décembre

Scannez le QR code avec l'appareil photo de votre Smartphone



A noter sur vos agendas :

- Jeudi 12 janvier 19h30 : temps d'échange et partage. Présentation générale et locale ONF
- Samedi 11 février, sortie naturaliste. OISEAUX, Caroline WIBNER
- Jeudi 9 mars 19h30, temps d'échanges et partage.

- Samedi 15 avril, sortie naturaliste en forêt -Durée 1H30- lieu de rendez-vous à confirmer
- Jeudi 11 mai, 19h30, temps échange et partage.
- Samedi 24 juin, sortie naturaliste, clôture du concours photos. Papillons /libellules Caroline WIBNER
- Septembre 2023, Soirée de clôture au conservatoire des Chênes.



La rentrée scolaire s'est déroulée le plus simplement du monde en septembre. Nos quatre classes sont assurées par les mêmes enseignants depuis maintenant plusieurs années.

Cette année est placée sous le thème de l'ABC de la biodiversité. En liaison avec la municipalité et le

Parc Naturel Régional, nous effectuerons plusieurs randonnées qui nous permettront de découvrir les richesses de la petite faune et de la flore des alentours de l'école. La première a déjà eu lieu et nous a emmenés au conservatoire des

chênes où nous avons recueilli nombres de feuilles et fruits.

Mais voilà les premiers frimas qui nous assaillent et nous continuons de faire du sport très régulièrement grâce à notre préau.

Nous vous souhaitons de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année, en espérant que tous puissent les partager en famille.

Projet jardin potager

Allons au jardin ! Du slogan à la réalité, en lien avec l'école, Pauline va proposer aux élèves de s'approprier le nouveau potager de l'école.

L'engouement, au rendez-vous, pousse nos enfants: plantes aromatiques pour la découverte des sens, potager pour apprendre la culture des fraises, tomates, salades et courgettes, fleurs pour l'esthétique des géraniums, pétunias et bégonias, « sans oublier la propriété répulsive des capucines et des oeillets d'Inde contre les insectes », souligne Pauline. Son initiative, soutenue par la Caisse des écoles, permettra, nous l'espérons, de récolter des légumes et fruits. Cette démarche s'inscrit dans une démarche plus large de sensibilisation des enfants au développement durable avec la mise en place d'un composteur de 800 litres pour les déchets compostables de la cantine; une cabane pour l'observation des oiseaux et une maison à insectes pour favoriser la biodiversité.



Le composteur



Potager en préparation

Connaissez vous l'USEP de Grosrouvre?



L'USEP est une association dirigée par une équipe de parents d'élèves de l'école, dont les objectifs sont de :

- Rythmer l'année scolaire d'événements, pour divertir les enfants de l'école et développer leur conscience associative.
- Récolter des fonds lors de ces événements pour soutenir financière-

ment les projets pédagogiques, culturels et sportifs de l'école. - Nourrir l'esprit de communauté et d'entraide de l'école et du village. C'est dans cette volonté, que près de 50 enfants ont pu participer aux ateliers créatifs de Noël le 20 novembre dernier. Un moment convivial au cours duquel parents et enfants se sont prêtés au jeu du "egg drop challenge", un défi mythique aux Etats-unis qui mêle ingéniosité, créativité et rigolade !

Aussi, le 4 décembre dernier se tenait notre vente annuelle de sapins et de chocolats. Nous tenons à remercier les Grosrouvrois qui en ont acheté et fait de cet événement un véritable succès.

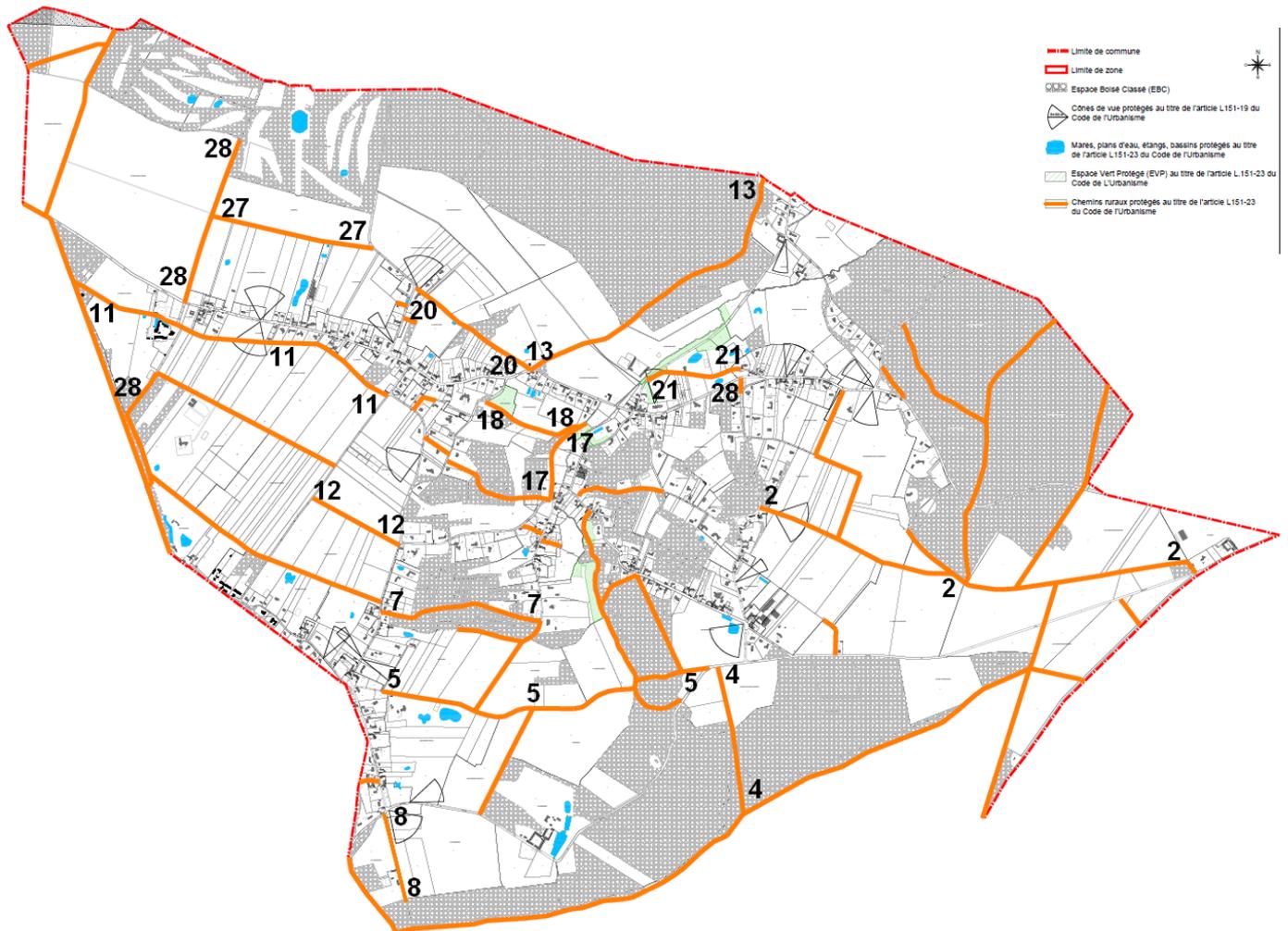
En réalité, nous manquons plus de bénévoles et de fonds que d'idées, alors n'hésitez plus à nous rejoindre ou nous soutenir via ce qr code :



ou le lien suivant <https://kutt.it/usep-dons> ou en nous contactant via l'adresse : usep.grosrouvre@gmail.com
Merci à toutes et à tous.
L'équipe de l'USEP



CHEMINS RURAUX PROTEGES (numérotation de « l'état de reconnaissance » de 1898.)



- 2 : Chemin du Chêne-Rogneux à Montfort
- 4 : Chemin du Buisson à Saint-Léger
- 5 : Chemin de Gambais à Montfort
- 7 : Chemin de Maison-Rouge au Buisson
- 8 : Chemin de la Mandreuse aux Haizettes
- 11 : Chemin d'En-Haut
- 12 : Chemin de la Guériauderie à la Forêt

- 13 : Chemin du Chêne-collé à la Queue
- 17 : Chemin du Buat
- 18 : Chemin de la fontaine du Buat
- 20 : Chemin de la Petite Noue à Grosrouvre
- 21 : Chemin de la Ferme du château
- 27 : Chemin de la Bernage
- 28 : Chemin de la Descente



Carte téléchargeable sur le site Internet de la commune
Urbanisme et environnement
sous-dossier règlement du PLU



Par délibération en date du 15 septembre 2022, le conseil municipal de la Commune de Grosrouvre, après enquête publique, a décidé d'approuver la modification n° 1 du plan local d'urbanisme (P.L.U). Celui-ci est opposable depuis le 28 octobre. Il est consultable sur le site de la commune ou en mairie.



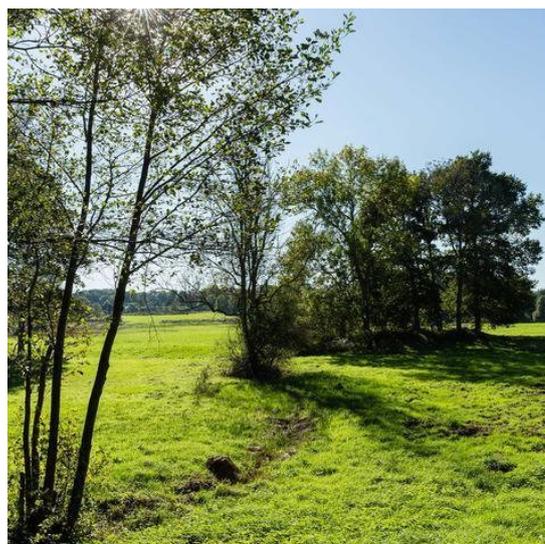
MODIFICATION DU PLU

Rappelons qu'il s'agissait de compléter ou modifier certains articles des zones UA, UG et UH en vue de permettre un meilleur encadrement des dispositions esthétiques, volumétriques et architecturales des constructions.

Ainsi, les hauteurs au faîtage sont ramenées de 9 à 8 m. en zone UH et de 12 à 10 m. en zone UA. La couverture des constructions nouvelles sera réalisée en tuiles plates de terre cuite de teinte brun rouge à raison de 60 unités/m² minimum. Pour les façades, menuiseries, soubassements et ferronneries, un nuancier de teintes non-contrastantes, en harmonie avec l'environnement, est annexé au règlement du PLU.

Pour les clôtures, les matériaux utilisés doivent être en harmonie avec ceux des façades des constructions. Les éléments bruts manufacturés tels que briques creuses ou parpaings, panneaux de béton brut préfabriqués, ainsi que les panneaux en matières plastiques, les panneaux métalliques thermo-laqués et les clôtures en éléments végétaux séchés (du type brande) sont interdits. L'éclairage incorporé dans le portail est interdit.

Les chemins ruraux protégés au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme sont désormais identifiés et cartographiés (ill. ci-contre).



Avant d'entreprendre des travaux il est nécessaire de d'en demander l'autorisation en mairie (selon les cas, il s'agira d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable). Cela concerne les constructions nouvelles, les extensions, la réfection des toitures, les ravalements, les clôtures sur la voie publique et toute modifi-

cation de l'aspect extérieur des constructions.

Les travaux ne peuvent commencer avant l'obtention d'une autorisation, qui sera affichée sur le terrain, et avant l'achèvement du délai de recours des tiers.

En cas de doute, n'hésitez pas à venir rencontrer un élu en amont de vos projets.



Concert des 26^e Journées Ravel à Grosrouvre



Samedi 15 octobre à 20h30, l'église saint Martin s'est vêtue de pourpre pour accueillir le récital du Geister duo.

Au programme Brahms avec des extraits des Danses Hongroises et des Valses de l'opus 39, mais aussi Ravel avec son ébouriffante Valse pour 2 pianos. Ce superbe concert aux chandelles, applaudi par plus de 200 per-

sonnes, fut suivi dans le cimetière d'un délicieux vin chaud préparé par l'Auberger du Chasseur.

Nous vous donnons maintenant rendez-vous l'année prochaine, le samedi 14 octobre 2023 à 20h30, avec le pianiste Denis Pascal et le Quatuor Ludwig pour un concert César Franck, Maurice Ravel.



Départ du petit train sur le stationnement de l'école



Petit train de Grosrouvre Journées européennes du Patrimoine 2022



Des sourires, des découvertes insolites et historiques étaient au rendez vous de ces 39^{es} Journées Européennes du Patrimoine.

Dimanche 18 septembre, 327 personnes ont pris un ticket pour un voyage dans le temps à bord du « petit train du Patrimoine » de Grosrouvre. Celui-ci a sillonné notre village des Grenouilles bleues à la découverte de l'histoire de ses hameaux, de ses habitants, de ses métiers oubliés, de son agriculture, de ses paysages, de sa forêt.

Quelques surprises à bord : on a ainsi pu entendre le brame du cerf aux 4 Piliers, des grommellements de sangliers à la Mormaire, et se régaler de guimauves grenouilles multicolores au carrefour du Chêne Rogneux et de la Cour de l'Orme...





Les amis de Grosrouvre

Notre objectif : regrouper les personnes qui s'intéressent au patrimoine communal, réunir des fonds pour le restaurer et l'entretenir, promouvoir des manifestations culturelles et artistiques.

Les évènements prévus pour l'année 2023 :

1^{er} avril à 18h dans l'église :

Passion selon Saint Matthieu d'après Jean-Sébastien Bach, en collaboration avec le Conservatoire de Rambouillet.

12 au 14 mai : dans le cadre du Printemps des cimetières,

vendredi 12 : intervention auprès des écoliers de Grosrouvre pour expliquer les symboles floraux et végétaux existant sur les tombes,

samedi 13 et dimanche 14 : la Célébration de la



AMIS
DE
GROSROUVRE

Fête des Morts dans les cultures étrangères ; pour cette édition, la Fête des Morts au Mexique.

16-17 septembre : pour les Journées du Patrimoine, exposition, dans le prolongement de l'exposition "Promenade dans le temps" de novembre 2022 nous envisageons une exposition sur le thème de la botanique et d'un herbier de la flore de Grosrouvre, à partir de l'herbier de la célèbre botaniste Marguerite BELEZE, concert : programme en cours d'élaboration pour le samedi 16 à 20h dans l'église (Trompes de Chasse ou violon/orgue ou guitare, en fonction de la disponibilité des artistes).

Adhésion, inscription à la newsletter, projets et évènements sur www.amisdegrosrouvre.fr

Théâtre Les cabotins



Les Cabotins vous présentent cette saison, "Je veux voir Mioussov", une comédie débridée de l'auteur russe du milieu du 20^e siècle : Valentin Kataïev.

Mise en scène en France dans les années 60 par la Compagnie Jacques Fabbri, cette comédie, adaptée par Marc-Gilbert Sauvajon, a fait l'objet de nombreuses représentations et a même été jouée à la télévision dans le cadre de la très populaire émission « Au théâtre ce soir ».

Depuis, elle est régulièrement jouée.

Les réservations sont ouvertes :

<http://www.lescabotins.org/reservations.html>





VOUS TROUVEREZ L'INTÉGRALITÉ DE NOS ACTIVITÉS ET ATELIERS SUR NOTRE SITE WEB :

<https://familleplus.org/>

ou

QR code ci-dessous pour accéder à notre page d'accueil



Ateliers

Maison de Village de Grosrouvre, 2 route des Aubris

- *Chorale* : le jeudi de 14h00 à 15h30
- *Club du livre* : les jeudis à 17h00 (12/01,09/02 et 09/03)
- *Couture et modélisme* : samedi de 10h00 à 12h00 (débutante) et mercredi de 10h00 à 12h00 (expérimenté)
- *Hatha-Yoga* : mardi de 9h15 à 10h30 et jeudi de 19h15 à 20h30
- *Tai-Chi-Chuan & Qi Gong* : jeudi de 10h00 à 11h00

Les formulaires de réservation et d'adhésion sont à télécharger sur notre site ou en utilisant le QR code.

Nous souhaitons à tous une excellente nouvelle année associative 2023, pleine de joies, de rencontres et d'échanges encore plus agréables à vivre.

Isabelle Romain-Soudanne,

Présidente Famille Plus

CONFÉRENCES

Histoire de l'Art Maison du Village

Un vendredi par mois 10h à 11h30

1 – Sculpture grecque au Louvre -20/01

2 – Dresde au XVIII^e siècle -17/02

3 – Le goût de Joséphine-17/03

Histoire de la Musique Atelier Bouteille

26 rue de Paris Montfort,

un mardi par mois de 15h à 16h30

1 – La Symphonie fantastique H. Berlioz- 10/01

2 – La musique du Roi Soleil- 7/02

3 – Introduction à Wagner- 14 /03

SOIRÉE MUSICALE, CHÂTEAU DE BLUCHE

5 CHEMIN DE BLUCHE MONTFORT

1 – Le Chant des oiseaux- MERCREDI 15

FÉVRIER DE 20H À 21H30

SORTIES

Départ Place du Palais à Montfort

1 – Musée de Cluny-12 /01 à 12h30

2 – Concert – À la Seine Musicale, Ultime orchestre Padeloup 26/03 à 14h15

NOUVEAUTÉS

- Découverte « Autour du vin » Atelier Bouteille-16/01,13/02, 20/03 à 19h
- Chorale-Maison du Village, jeudi de 14h à 15h30

ATELIERS

- Club du livre
- Couture et modélisme
- Hatha-Yoga
- Tai-Chi-Chuan & Qi-Gong

FAMILLE PLUS

Mairie de Grosrouvre

1 chemin de la Masse Grosrouvre

renseignementassociation@familleplus.org

<https://familleplus.org/>



Grosrouvre

Gratuit

**SOIRÉE
ASTRONOMIE**

Initiation à l'observation du ciel nocturne

Jeudi 19 Janvier 2023 de 21H à 23h
Salle du Conseil municipal

organisée par la mairie et par Laurent ETIENNE,
grosrouvrois et astronome amateur

Sur réservation :
secretariat.grosrouvre@orange.fr
ou 01 34 86 84 84

Le thème sera :

« Initiation à l'observation du ciel nocturne ».

Le plan général sera :

- 1 - Les moyens d'observation à l'oeil nu ou à l'aide d'instruments.
- 2 - La connaissance et le repérage des constellations.
- 3 - L'observation directe des objets du ciel.

Si le ciel est dégagé, nous pourrions nous retrouver ensuite sur le terrain communal pour une observation des étoiles avec ceux qui seraient intéressés et posséderaient un instrument.



Médaille d'argent !

Nous avons eu le plaisir d'apprendre qu'une cavalière de notre commune, Mademoiselle Violette MOTIER a brillamment participé au Championnat de France d'équitation. Elle a obtenu la deuxième place dans la discipline : « Concours de Saut d'Obstacles (C.S.O), catégorie poney 1 D Junior Excellence.

Toutes nos félicitations à notre championne !



Cette nouvelle rubrique est la votre !

N'hésitez pas à nous faire part de vos activités équestres



Vacances de Noël 2022



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Fermeture

**Samedi 24 Décembre
&
Du Jeudi 29 au
Samedi 31 Décembre**



Horaires d'ouverture mairie

Lundi, mardi,
jeudi, vendredi
De 9h à 12H
Et de 14h à 17h

Fermeture

**Samedi 24 Décembre
&
Samedi 31 Décembre**

Collectes des déchets

Collecte des encombrants pour 2023

La collecte des encombrants est désormais effectuée à la demande. Il faut téléphoner au 01 34 86 65 49 ou faire sa demande en ligne sur le site du SIEED. 2 collectes/foyers et par an.

Collecte ordures ménagères et emballages 2023

Nouveau : Regroupement en une seule journée des collectes d'ordures ménagères et d'emballage : les lundis.

Sortir les poubelles la veille au soir et rentrer les poubelles dès que la collecte est réalisée.

Collecte des végétaux

La collecte de porte à porte est réalisée au moyen de bacs roulants estampillés du SIEED de couleur marron.

En 2023, la collecte aura lieu de la semaine 14 (soit du 3 avril au 7 avril 2023) à la semaine 50 (soit du 11 au 15 décembre 2023) toutes les semaines sauf période estivale soit du 2/07/2023 au 27/08/2023 collecte tous les 15 jours.

Pour tout problème concernant le ramassage de vos ordures ménagères, merci de contacter le SIEED au 01 34 86 65 49.

Comment obtenir ou remplacer un bac ?

Une demande doit être adressée au SIEED en envoyant le formulaire : [Formulaire BAC](#)

Par mail sur : badge@sieed.fr

Ou par courrier à l'adresse suivante :
SIEED
29 bis rue de la Gare
78890 GARANCIERES

Vous recevrez votre bac dans un délai de 8 à 10 jours à compter de la réception et validation de votre demande complétée.

Du recensement à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

- Le recensement doit se faire dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire pour permettre une convocation généralement au début de l'année des 17 ans.
- Vous venez de vous faire recenser ? Soyez patient, votre ordre de convocation arrivera dans les prochains mois.
- **A partir de 7 mois** suivant votre recensement en mairies, rendez-vous sur le portail majdc.fr afin de créer votre compte. Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires.
- L'attestation de recensement que vous remet la mairie fait foi lors de la présentation à des examens, jusqu'à l'âge de 18 ans. Après, vous devrez avoir participé à la JDC, ou en être médicalement exempté.



Traditionnel repas du C.C.A.S au restaurant du Golf



Joyeuses Fêtes

Visite du Père Noël à l'école le mardi 13 décembre 2022

